



# Association Guy Renard

Rapport d'activité 2017

# Rapport Moral



Comme beaucoup d'associations, mais davantage que beaucoup d'entre elles à cause de ses caractéristiques, Guy Renard est confrontée à des difficultés pour assurer la continuité de ses adhérents et de ses responsables.

J'ai déjà souvent évoqué le phénomène bien connu de la diminution naturelle du nombre de nos plus anciens dont le remplacement est contrarié par l'attirance contemporaine des plus jeunes envers les réseaux sociaux plutôt que vers le milieu associatif. Faire adhérer les jeunes malades ou handicapés, a fortiori trouver parmi eux des bénévoles, est une tâche compliquée qui demande beaucoup de persévérance. Mais nous nous efforçons de mettre en place les moyens d'y parvenir.

Il n'est pas non plus facile de fidéliser les membres du Conseil d'administration. Par la force des choses, la santé et donc la capacité des plus âgés décline et, à l'inverse, le dynamisme des plus jeunes les entraîne vers des activités professionnelles pas toujours compatibles avec la disponibilité que suppose le management de notre association. Nous faisons également face à ces tendances naturelles et nous trouvons le plus souvent les moyens d'y pallier. Mais, fin 2017, ce double mouvement s'est accéléré, au point de priver le Conseil de la plupart de ses membres. Il a fallu réagir vite. Et coopter de nouveaux membres, choisis soit parmi les jeunes bénévoles qui nous sont fidèles, soit parmi nos partenaires les plus assidus. Le Conseil d'administration a pu ainsi être grandement renouvelé. Bien entendu, ces cooptations seront soumises à l'Assemblée générale.

Toutefois, ces difficultés n'ont pas nuit à la poursuite de nos activités. Essentiellement grâce à l'implication et à l'efficacité de nos deux salariés. Je tiens à leur rendre un hommage mérité et à les assurer de notre reconnaissance. Merci à Henry, qui continue à tenir la maison. Merci à Sandrine qui, appelée à de nouvelles fonctions professionnelles extérieures, ne nous quitte pas puisqu'elle entre au Conseil d'administration. Et bienvenue à Carina, qui vient de la remplacer et dont le profil « communication » nous sera des plus utiles.

Nos activités habituelles se sont donc poursuivies. Notre journal trimestriel est régulièrement publié. Il apporte des nouvelles de ceux qui s'expriment dans la rubrique « Roman de Renard ». Et nous espérons que les messages des plus jeunes se feront plus nombreux. Notre site Internet a accueilli en 2017, une moyenne de 1200 visiteurs par mois. La permanence, désormais davantage centrée sur les patients (de tous ordres) et un peu moins sur leur famille, permet de traiter des dossiers relatifs, dans un ordre décroissant, à la formation, aux discriminations, aux aides financières, au droit de la santé, aux associations spécialisées. Mais si le taux de satisfaction est en forte augmentation, il ne va pas jusqu'à susciter des adhésions à Guy Renard : les demandeurs se comportent en consommateurs et, une fois obtenue leur réponse, ne donnent plus de nouvelles pour la plupart. Nous continuons la réflexion pour fidéliser les usagers de la permanence, peut être en faisant de l'adhésion préalable la condition de l'utilisation de ce service, qui occupe beaucoup de temps de nos bénévoles.

Les deux logements-relais (adossés à la Clinique Georges Heuyer et à la Clinique Pierre Daguët) fonctionnent de façon satisfaisante. Destinés à permettre une réinsertion progressive et une autonomisation par le logement des patients sortis de ces cliniques, ils ont accueilli, respectivement, 7 et 6 occupants en 2017 (qui adhèrent à notre association). Les équipes avec lesquelles nous travaillons se renouvellent et certains nous quittent, qui ont été à l'origine de la conception et de la mise en place des deux équipements. Nous tenons à remercier pour leur implication Laurence Vincent, assistante sociale, le Docteur Valentine Hagmann, à G. Heuyer, et le Docteur Dubois à Sablé sur Sarthe, en espérant les retrouver au sein de Guy Renard. Notre association poursuit l'amélioration matérielle des séjours et mobilise des aides financières pour diminuer la charge locative des jeunes occupants. Ces deux réalisations ayant atteint leur rythme de croisière, nous sommes prêts à étudier tout nouveau projet.

La représentation des usagers (Guy Renard a vu son agrément renouvelé pour l'Ile de France) poursuit son chemin, dans quatre établissements de la Fondation (G. Heuyer, E. Rist, P. Daguët, Dupré), non seulement par la participation aux réunions des commissions d'usagers (CDU) mais aussi via des permanences et rencontres auprès des jeunes patients pour relayer directement leurs besoins et suggestions. Guillaume Baulande (que je tiens à remercier au nom de tous) a été remplacé à la clinique Georges Heuyer par Khady Mboup, ancienne patiente et déléguée des malades à Varennes-Jarcy. Elle illustre la conception de la démocratie sanitaire que nous défendons : la représentation des patients par des patients. L'investissement de Guy Renard dans la démocratie sanitaire est réel. Henry Tea est le secrétaire général de l'Union régionale des associations sur la Santé en Ile de France et les statuts de la Fondation Santé des Etudiants de France sont en cours de modification pour accueillir en qualité de représentant (et un suppléant) de Guy Renard dans son Conseil

d'administration.

En 2017, Guy Renard a organisé, avec l'aide précieuse d'Odile Dupeyrat, Conférencière professionnelle, 6 visites de musées et d'expositions dans la région parisienne. Un riche programme qui a marqué l'année par une première exposition au musée du Luxembourg, consacrée à Fantin Latour. Ont suivi deux visites dédiées à l'œuvre de Camille Pissaro, l'une au musée du Luxembourg à nouveau, pour "Pissaro à Eragny", l'autre au musée Marmottan Monet pour "Camille Pissaro, le premier impressionniste". Enfin, après une pause estivale, la saison des expositions a repris son cours avec une proposition de 3 visites très courues : "Monet collectionneur" au musée éponyme Marmottan Monet, "Christian Dior, couturier du rêve" au musée des Arts Décoratifs, puis la dernière, "Le jardin secret des Hansen, les collectionneurs danois des peintres impressionnistes" au musée Jacquemart André.

L'idée émise l'année dernière (précédent rapport moral) se concrétise : le projet d'ouvrir ces visites culturelles à de jeunes patients des cliniques parisiennes (G. Heuyer, E. Rist, Dupré) est en préparation, avec les équipes locales et l'accord des directeurs de ces établissements.

D'autres projets avancent également. Celui d'un Festival du cinéma de court métrage, qui permettrait de confronter, par exemple tous les deux ans, les réalisations des patients de chaque établissement de la Fondation Santé des Etudiants. Guy Renard mobilisant les aides pour compléter les moyens locaux, matériels et humains, et prenant en charge l'organisation avec le concours de professionnels du cinéma. Le projet déjà évoqué d'un Guide national (papier et dématérialisé) de l'étudiant malade ou handicapé, renseignant de manière actualisée sur tous les sujets susceptibles d'intéresser un étudiant qui est aussi en situation de maladie ou de handicap, progresse aussi.

Comme je l'ai souvent dit. Ces projets nécessitent la participation suivie de bénévoles. Nous nous y employons. Ce sont des projets qui demandent que Guy Renard ait davantage d'adhérents, au sein de la Fondation Santé des Etudiants mais aussi dans les Universités. Notre nouvelle chargée de communication connaît bien le milieu universitaire où elle a travaillé, à la fois dans les services handicap et communication. Quant aux jeunes des établissements de la Fondation, nous les approchons dans les établissements où nous participons aux CDU mais aussi auprès des réseaux sociaux. En février dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir au siège de notre association une dizaine d'anciens patients et patientes de la clinique de Varennes-Jarcy, dont plusieurs nous ont fait part de leur envie de s'investir auprès de Guy Renard. Opération à renouveler, pour d'autres établissements. Enfin, dans une volonté de continuer à regarder vers l'avenir, l'Association a pour projet de revoir son identité visuelle, logo et charte graphique, qu'elle déclinerait sur l'ensemble de ses supports de communication.

Jacques FERSTENBERT

# Gouvernance



6 membres du Conseil d'administration  
FERSTENBERT Jacques  
Président  
TESSIER Claude  
Trésorier adjoint  
FACHE Alexis  
Trésorier  
MARY Fernand  
Secrétaire Général  
BAULANDE Guillaume  
Membre  
THEVENIN Paul  
Membre



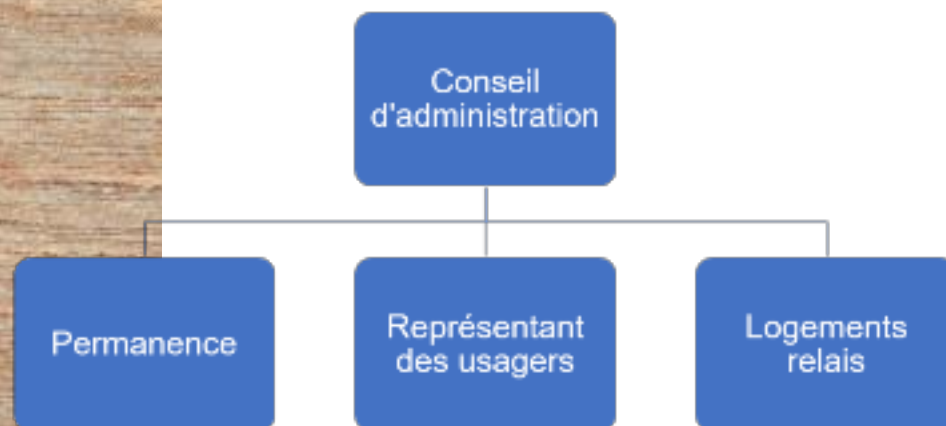
10 réunions du CA  
1 Assemblée générale par an



100% des partenaires de GR sont satisfaits



2 salariés  
12 bénévoles



L'Association Guy Renard réunit les anciens de la Fondation Santé des Etudiants de France. Depuis 1943, elle aide les étudiants malades et handicapés à travers son dispensaire, puis via sa permanence juridique, et plus récemment avec ses logements relais. Ayant compté jusqu'à 8500 adhérents, dont des personnalités comme Roland Barthe ou Max Pol Fouchet, Guy Renard poursuit son action avec son Conseil d'administration et ses salariés. Au côté de la Fondation, l'Association propose des actions innovantes dans le domaine sanitaire et social et tente d'apporter des réponses adaptées aux besoins des étudiants. L'Association a poursuivi ses efforts dans l'aide des étudiants malades ou en situation de handicap. Pour ce faire, elle travaille autour de ses trois pôles d'activité (permanence, logements relais, représentant des usagers). En parallèle à ces activités, Guy Renard poursuit son rapprochement avec les établissements de la Fondation Santé des Etudiants de France, non seulement dans la communication, le recrutement des bénévoles mais également dans de nouveaux projets culturels.

# Permanence



41% d'homme  
59% de femme



41% d'étudiants



64% des personnes souffrant d'un handicap



Hausse de 160% des personnes souffrant de maladie



87% de satisfaction (personnes s'étant exprimées)



16% des questions sont posées par les parents

L'Association Guy Renard met à la disposition de ses membres et des internautes une permanence juridique. Elle informe sur le Droit de la santé, la Protection sociale ou encore les Droits des étudiants. En 2017, Guy Renard est intervenu dans 44 affaires. 59% des utilisateurs de la permanence sont des adultes, contre 41% pour les étudiants. Ils sont principalement handicapés (64%) ou souffrent d'une affection longue durée (29%). Ces derniers ont, d'ailleurs, connu une hausse de 160% par rapport à 2016. Le taux de satisfaction augmente en 2017 et passe à 45% contre 15% en 2016. La plupart des personnes ayant appelé l'Association sont satisfaites de la réponse apportée face à 7% d'utilisateurs exprimant leur mécontentement. Parmi les thèmes traités par Guy Renard, la formation (22%) reste la préoccupation principale. C'est en revanche la discrimination qui connaît la plus forte progression et passe de 6% à 18%. Les questions relatives aux Droits de la santé et aux associations sont à 11%. Malgré l'augmentation du taux de satisfaction de la permanence, elle ne parvient pas à faire adhérer. Seuls 7% des utilisateurs de la permanence ont adhéré ou sont des adhérents. A terme, la permanence sera bien plus centrée sur les adhérents. Elle représentera un service supplémentaire à toutes les activités de l'Association, mais ne sera sans doute plus l'activité centrale de Guy Renard.

# Représentation des usagers



4 Représentants  
des usagers



1X4  
établissements  
partenaires



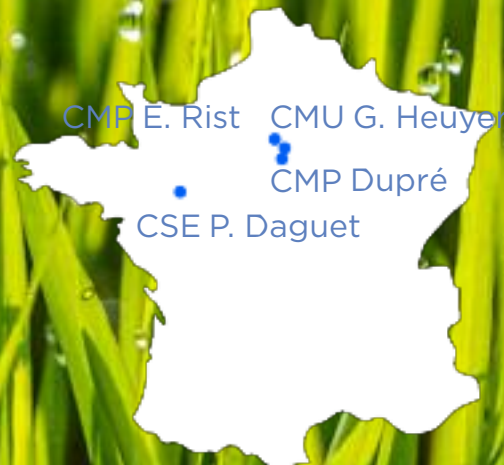
7 % du temps salarié  
consacré à la démoc-  
ratie sanitaire



100X4 patients sui-  
vis en CDU



2X4 permanences  
20X1 CDU  
126H consacrées à la  
démocratie sanitaire



*Guy Renard développe depuis plusieurs années la représentation des usagers au sein des établissements de la Fondation. L'Association souhaite porter la voix des patients avec une représentation connectée à la réalité des jeunes, via des permanences. L'Association est présente dans 4 établissements :*

- Georges Heuyer ;
- Edouard Rist ;
- Pierre Daguet ;
- Dupré, en tant que représentant suppléant depuis cette année.

*La représentation est principalement portée par Sandrine Tondji, Guillaume Baulande et Henry Tea. Guy Renard souhaite remercier Guillaume pour son action au sein de l'Association et de la Clinique Georges Heuyer. Il est désormais remplacé par Mlle Khady Mboup, une jeune issue de la clinique Varenne Jarcy. Elle a été déléguée des patients et ancienne malade de la Fondation. Elle représente, à l'image de Guillaume, les valeurs que Guy Renard souhaite défendre et un exemple dans la philosophie même de la démocratie sanitaire : la défense des patients par des patients. Toujours dans cette volonté de s'investir dans la démocratie sanitaire, Guy Renard par l'intermédiaire d'Henry Tea poursuit son action au sein du Collectif inter associatif sur la santé Ile de France, devenu depuis Union Régionale des associations sur la Santé IDF, où il œuvre en tant que Secrétaire général.*

# Logement Relais



2 logements  
relais



14 occupants



84,8 % d'occupation  
des logements



Service appartement Re-  
lais de Georges Heuyer  
Service Athéna de Pierre  
Daguet  
Equipe Guy Renard



83% de satisfaction  
auprès des résidents



Jeune entre 18 et 25 ans  
Souffrant de troubles psy  
En difficulté sociale  
Primo accédant  
Lycéen (Pierre Daguet)  
Etudiant (Georges Heuyer)

En 2017, l'appartement relais a accueilli 7 occupants. 4 ont terminé leur séjour débuté en 2016. Le partenariat entre Georges Heuyer et Guy Renard est exemplaire. La communication entre les structures se fait grâce à la secrétaire médicale, Malory Pichonnat, et le noyau dur de l'équipe (Dr Hagmann, Laurence Vincent et Malory) reste toujours présent et disponible malgré le manque d'effectif. Nous saluons Mme Vincent qui quitte ses fonctions d'assistante sociale à la clinique Georges Heuyer, sa contribution depuis la conception du projet est inestimable, à l'image de son soutien et du suivi des jeunes qu'elle a accompagnés, de l'opération de financement micro don à aujourd'hui.

En 2018, et au vu des modifications des équipes GH et GR, quelques réajustements et formations auront lieu. Enfin des travaux financés par le fond de roulement donneront naissance à de nouveaux aménagements visant à améliorer le confort des occupants. Mais aucun changement en profondeur n'est envisagé.

Le dispositif fonctionne parfaitement et des déclinaisons en région parisienne sont envisageables.

La maison relais a été inaugurée en 2016. Depuis, la maison a accueilli 6 personnes. D'une capacité de 3 chambres, elle passera à 6 personnes courant 2018.

En 2017, le Dr Dubois, initiateur du projet avec Robert Chapel, est parti vers de nouvelles aventures.

Nous tenons à le remercier pour son investissement et le bel héritage qu'il laisse au Centre. Le Dr Lacourreye prend sa place et opère actuellement une réorganisation du service. A l'heure actuelle, le dispositif fonctionne avec le Dr Lacourreye, Stéphanie Dupain et Geoffrey Dutertre. Guy Renard s'occupe de la gestion locative.

En 2018, suite à la réorganisation interne du Centre Pierre Daguet, la maison relais sera suivie par de nouveaux médecins. Guy Renard continuera la gestion locative. L'Association a demandé le bénéfice de l'Aide au logement temporaire afin d'alléger au mieux le reste à charge des patients. Guy Renard espère ainsi ouvrir le champ de bénéficiaires, en plus du nombre de places créées.

# Communauté



5 visites de  
Musée



3 journaux  
publiés



1325 visiteurs par  
mois, peut être des  
futurs amis Face-  
book ;-)



1250 membres



1089 followers



1 activité en phase de déve-  
loppement – activités cultu-  
relles jeunes

*Ce sont les membres de Guy Re-  
nard qui font vivre l'Association.  
Ainsi, elle poursuit ses efforts pour  
favoriser cet esprit de cohésion à  
travers sa revue trimestrielle et les  
réseaux sociaux. Elle organise des  
visites de musée qui s'ouvriront  
prochainement aux jeunes mem-  
bres de l'Association.*

*Ce tout nouveau projet permettra  
de renouer avec l'histoire et les  
activités originelles de l'Associa-  
tion. Elle projette ainsi d'ouvrir ces  
visites au sein de trois cliniques  
que sont Dupré, Edouard Rist et  
Georges Heuyer. Les jeunes pa-  
tients auront ainsi accès aux éta-  
blissements culturels et de loisirs  
sur les temps de vacances sco-  
laires, par petits groupes enca-  
drés, pour des temps de  
découverte privilégiés.*



# Rapport financier

En 2017, l'Association Guy Renard poursuit ses activités selon ses trois axes : la permanence, la représentation des usagers et les logements relais. Bien que les activités soient restées stables, cette année a été l'occasion de revoir en profondeur l'organisation interne de l'Association. Le temps investi en 2017 a été nécessaire pour redémarrer Guy Renard sur de bonnes bases.

L'Association a ainsi reçu une subvention de 7 000 € pour la Maison Relais de la part du département de la Sarthe. Le Centre Pierre Daguët et Guy Renard ont travaillé conjointement pour monter ce projet plein d'espoir pour les jeunes du Centre et son potentiel a été reconnu localement. La subvention a permis de rembourser les frais engagés par Guy Renard en dépense d'installation.

Les logements relais rencontrent un équilibre financier. L'Allocation Logement Temporaire, versée par la DRIHL Ile de France, à l'Appartement relais permet de couvrir les dépenses liées à la location et offre aux jeunes une réduction significative de leur loyer. Guy Renard a fait une demande auprès de la Direction départementale de la Cohésion Sociale 72 pour bénéficier des mêmes avantages. Cependant, les sommes sont versées en fin d'année, forçant l'Association à faire une avance de trésorerie.

La Maison Relais est à présent la propriété du Centre Pierre Daguët. Le Centre loue la maison à l'Association qui sert de médiateur locatif. Les occupants disposent ainsi d'un interlocuteur indépendant favorisant leur autonomisation vis-à-vis du Centre. Le loyer est ainsi calculé au prorata de l'occupation. S'il vient à manquer un occupant, le coût du loyer est défalqué d'une part. Cela permet à l'Association de réduire les pertes locatives, sans pour autant les effacer totalement.

La gestion des logements relais se fait sur un compte indépendant à l'équilibre. Cependant, le coût des salariés gérant cette activité n'est pas encore imputé sur le compte. Le chargé de mission consacre 17% de son temps à la gestion des logements. A terme, le développement d'autres logements relais se posera pour dégager un excédent budgétaire et créer un poste complètement dédié à cette activité dans le logement ô combien importante pour les étudiants.

Les recettes sont réparties comme suit :

- Les cotisations s'élèvent à 6598,47 euros. Elles sont en baisse de 2323,38 € depuis 2016. L'Association n'a pas effectué de relance cette année ;
- Réception de la subvention de 7000 € du département de la Sarthe ;
- L'Association a cédé des SICAV pour faire face à ses dépenses courantes.

L'Association présente en conséquence une insuffisance de trésorerie pour l'année 2017 de 98 552 euros.

Elle se répartit comme suit :

- Maison relais : +5 721,04 euros
- Gestion courante : - 104 273,98 euros

Concernant la gestion courante :

Les principales dépenses de l'Association sont liées aux salaires et charges sociales (94 675,06 euros). Les autres postes importants sont liés aux charges de copropriété (2 016,94 euros), la revue Guy Renard (5 708,97 euros), qui a connu exceptionnellement un numéro de moins en 2017 et les honoraires (2 216,72 euros) notamment. L'Association fait à présent appel à une aide comptable et un service de paie externe.

Concernant le patrimoine de l'association.

L'Association a dû céder 10 titres pour financer ses actions en faveur des jeunes patients. Compte tenu du développement de nouvelles activités, l'Association envisage de céder à nouveau plusieurs titres. Ces investissements nécessaires portent en germe la relance de Guy Renard, le rapprochement avec la FSEF et la venue de nouveaux mécénats d'entreprise, le tout au bénéfice du développement culturel des jeunes de la Fondation.

# Compte de résultat 2017

## Gestion courante

Charges	2013	2014	2015	2016	2017	Ecart 2017/2016
Salaires payés	22 270,07	37 614,63	42 463,59	43 783,59	49 437,91	5 654,32
Indemnité de stage	3 069,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges sociales	14 590,00	25 598,00	28 751,00	36 700,13	45 237,15	8 537,02
Petit matériel de bureau	71,34	249,07	278,36	339,10	0,00	-339,10
Fournitures de bureau, informatique	3 040,49	1 978,06	1 178,70	698,82	492,08	-206,74
Documentation	230,00	330,00	1 252,03	856,04	780,24	-75,80
Charges de copropriété	2 495,49	2 186,74	3 525,49	1 779,15	2 016,94	237,79
Travaux de copropriété	380,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Electricité	731,77	361,60	1 091,11	2 180,34	834,40	-1 345,94
Frais d'entretien	67,21	780,00	432,00	1 108,40	469,45	-638,95
Frais d'études	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	-1 000,00
Prime d'assurance	1 230,08	-106,04	362,42	0,00	543,71	543,71
Frais de revue	4 200,26	3 810,04	4 494,25	7 268,70	5 708,97	-1 559,73
Frais de réunion	1 768,00	2 014,10	1 250,00	1 633,40	1 100,00	-533,40
Frais du site internet	685,56	2 444,24	38,25	0,00	0,00	0,00
Frais postaux, téléphonie	806,25	652,65	660,11	749,38	1 030,01	280,63
Frais de déplacement	439,80	828,60	3 429,28	4 593,55	1 767,89	-2 825,66
Frais de réception	742,90	531,54	295,61	634,31	444,09	-190,22
Impôts	1 226,00	1 204,00	1 073,00	1 387,96	1 616,00	228,04
Frais financiers	330,53	190,08	466,89	555,70	577,75	22,05
Dons, Pourboires, Aides	1 000,00	70,00	80,00	300,00	163,50	-136,50
Publicité	773,46	0,00	290,40	206,69	0,00	-206,69
Honoraires	0,00	0,00	1 833,00	1 638,00	2 216,72	578,72
Pénalité	48,00	0,00	99,00	0,00	0,00	0,00
Perte exceptionnelle	161,23	0,00	353,05	9,01	0,00	-9,01
Perte sur VMP	0,00	0,00	0,00	618,37	1 479,70	861,33
Variation stock livres	0,00	25,90	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	60 358,39	80 763,21	93 697,54	108 040,64	115 916,51	7 875,87
Dotation aux amortissements	602,19	611,70	1 246,25	1 954,25	2 232,85	278,60
<b>Total des charges</b>	<b>60 960,58</b>	<b>81 374,91</b>	<b>94 943,79</b>	<b>109 994,89</b>	<b>118 149,36</b>	<b>8 154,47</b>

## Appartement-Relais

Dépenses	2013	2014	2015	2016	2017	Ecart 2017/2016
Lovers payés	7 042,08	13 608,07	14 079,51	20 234,99	17 443,31	-2 791,68
Electricité	178,34	201,36	310,27	943,09	2 189,84	1 246,75
Téléphone	186,46	407,79	286,86	754,86	797,25	42,39
Petit matériel de bureau	0,00	0,00	371,90	0,00	0,00	0,00
Prime assurance	57,34	216,18	0,00	365,99	187,63	-178,36
Entretien	0,00	81,96	0,00	948,46	385,69	-562,77
Frais Etude	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des charges</b>	<b>7 464,22</b>	<b>14 715,36</b>	<b>15 048,54</b>	<b>23 247,39</b>	<b>21 003,72</b>	<b>-2 243,67</b>
Dotation aux amortissements	270,00	1 150,00	1 200,00	1 480,00	2 566,42	1 086,42
<b>Total charges appartement</b>	<b>7 734,22</b>	<b>15 865,36</b>	<b>16 248,54</b>	<b>24 727,39</b>	<b>23 570,14</b>	<b>-1 157,25</b>
<b>Total général des charges</b>	<b>68 694,80</b>	<b>97 240,27</b>	<b>111 192,33</b>	<b>134 722,28</b>	<b>141 719,50</b>	<b>6 997,22</b>

## Détermination du résultat

Gestion courante	2013	2014	2015	2016	2017	Ecart
Charges	-60 960,58	-81 374,91	-94 943,79	-109 994,89	-118 149,36	-8 154,47
Produits	34 613,25	21 485,73	21 455,49	9 502,20	13 875,38	4 373,18
<b>Résultat</b>	<b>-26 347,33</b>	<b>-59 889,18</b>	<b>-73 488,30</b>	<b>-100 492,69</b>	<b>-104 273,98</b>	<b>-3 781,29</b>
Appartement-Relais						
Charges	-7 734,22	-15 865,36	-16 248,54	-24 727,39	-23 570,14	-8 478,85
Produits	5 931,79	36 829,08	25 759,60	28 739,62	29 291,18	2 980,02
<b>Résultat</b>	<b>-1 802,43</b>	<b>20 963,72</b>	<b>9 511,06</b>	<b>4 012,23</b>	<b>5 721,04</b>	<b>-5 498,83</b>
<b>Total général du résultat</b>	<b>-28 149,76</b>	<b>-38 925,46</b>	<b>-63 977,24</b>	<b>-96 480,46</b>	<b>-98 552,94</b>	<b>-32 503,22</b>

Produits	2013	2014	2015	2016	2017	Ecart 2017/2016
Cotisations	9 770,94	7 259,01	8 279,12	8 921,85	6 598,47	-2 323,38
Produit cession de titres	17 468,48	2 191,02	0,00	655,51	276,91	-378,60
Aide salariale	4 460,26	11 594,34	12 343,08	0,00	0,00	0,00
Subvention (sur site)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
Produit quête	1 281,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts recus=bénéfice	632,57	411,46	675,39	-75,16	0,00	75,16
Vente Livre	0,00	29,90	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits exceptionnels	0,00	0,00	157,90	0,00	0,00	0,00

**Total des produits**      **34 613,25**      **21 485,73**      **21 455,49**      **9 502,20**      **13 875,38**      **4 373,18**

Produits	2013	2014	2015	2016	2017	Ecart 2017/2016
Lovers recus	447,35	12 476,41	12 592,99	17 567,10	27 793,22	10 226,12
Complément de loyer reçu	2 761,00	2 746,33	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention CAF	2 123,44	10 086,34	13 166,61	11 172,52	1 497,96	-9 674,56
Dons	600,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**Total des produits**      **5 931,79**      **36 829,08**      **25 759,60**      **28 739,62**      **29 291,18**      **551,56**

**Total général des produits**      **40 545,04**      **58 314,81**      **47 215,09**      **38 241,82**      **43 166,56**      **4 924,74**

# Bilan au 31 décembre 2017

## Actif

Immobilisations	Montants	Amortis- sement	Nettes
Immeuble	49 292,17	41 054,75	8 237,42
Matériel Mobilier bureau	9 024,29	8 524,09	500,20
Installation			
Appartement Relais	21 208,95	6 816,42	14 392,53
Nom Guy Renard	164,64	164,64	0,00
Site Internet	17 331,44	17 331,44	0,00
			0,00
<b>Total Immobilisation</b>	<b>97 021,49</b>	<b>73 891,34</b>	<b>23 130,15</b>
<b>Immobilisation financière</b>			
Dépôt syndic	338,10		
Titre SICAV	548 890,02		
<b>Total cumul financier</b>			<b>549 228,12</b>
<b>Stock</b>			
Livres	565,00		
DVD	35,56		
<b>Total Stock</b>			<b>600,56</b>
<b>Valeurs réalisables</b>			
Autres débiteurs	184,00		
Participation loyer CAF après régulation	118,00		
Locataires loyers Appartement-Relais			
<b>Total Valeurs réalisées</b>			<b>302,00</b>
<b>Valeurs réalisables et disponibles</b>			
Société Générale Livret	8,65		
Société Générale Compte courant	11 106,07		
Société Générale Appartement Relais	25 404,44		
Banque Postale	1 630,61		
Banque Postale Caisse d'action sociale	1 296,78		
Caisse épargne Appartement-Relais	37 198,10		
Chèques à encaisser	490,00		
Caisse	61,60		
Virement à recevoir	0,00		
<b>Total Valeur disponible</b>			<b>77 196,25</b>
<b>Charges comptabilisées d'avance</b>			<b>0,00</b>
<b>Total Actif</b>			<b>650 457,08</b>

## Passif

<b>Fonds Propres</b>		<b>638 970,34</b>
Réserve statutaire	11 862,33	
Réserve Spéciale	232 684,31	
Report à nouveau	404 616,60	
Réserve Caisse action sociale	67 396,32	
Réserve Appartement-Relais	20 963,72	
Résultat de l'exercice	-98 552,94	
<b>Dettes</b>		<b>11 486,74</b>
Dépôts loyer reçus Appartement-Relais	87,97	
Dépôts locataires Appartement-Relais		
Virement à effectuer Appartement-Relais	0,00	
Dettes à court terme	10 200,01	
Fonds Roulement AR	1 198,76	
<b>Total Passif</b>		<b>650 457,08</b>

# Budget prévisionnel 2018

## Charges

### Siège

Electricité siège	1000
Fournitures bureau info	1200
Sous traitance info	2000
Charges de copropriété	2000
Frais entretien siège	1200
Prime assurances	370
Documentation	850
Honoraires	2200
Publicité	200
Frais revue	6000
Dons	300
Frais réception	650
Frais AG	1600
Frais postaux	800
Téléphone	800
Frais financier	600
Taxe foncière	1200
Salaires	44000
Charges sociales	30000
Dotation amortissement siège	2000
Impôts	100
<b>Total GR</b>	<b>99070</b>

### AR1

Loyer AR1	15000
Electricité AR1	250
Téléphone	340
Frais entretien AR1	1000
Dotation amortissement A	1500
<b>Total AR1</b>	<b>18090</b>

### AR2

Loyer AR2	6000
Electricité AR2	1500
Téléphone	460
Eau AR2	420
Frais entretien AR2	300
Frais déplacement AR2	900
Taxe ordures ménagères A	100
Dotation amortissement A	700
<b>Total AR2</b>	<b>10380</b>

---

**Total** **127540**

## Recettes

Loyers	21265
Subventions	10260
Aide Salaire	2140
Cotisations	8000
Produits financiers	500
Mairie de Paris	5000
Autre	80375

---

**127540**

# Crédits

## *Illustrations*

Aneeqe Ahmed  
Ilaria Bernareggi  
Bradley Avison  
José Campos  
Sumana Chamrunworakiat  
David  
Deepak  
Hans Draiman  
Iconsphere  
Micheal Finlay  
Matthew Hawdon  
Dolly Holmes  
Wilson Joseph  
Lipi  
Jessica Lock  
Zlatko Najdenovski  
Numero Uno  
Agarunov Oktay-Abraham  
Hea Poh Lin  
Berkay Sargin  
Karthik Srinivas  
Pliviu Stolian  
Tahsin Tahil  
Henry Tea  
Petter Van Driel

Wicons.co

## *Texte*

Carina Esteves  
Henry Tea

## *Photos*

Goumbik  
Pexels  
Sandrine Njimi-Tondji  
Henry Tea

## *Conception graphique*

Henry Tea

# Remerciements

## *Equipe Georges Heuyer*

Valentine Hagman  
Daniel Cancelier  
Laurence Vincent

Malory Pichonnat Rivière

## *Equipe Pierre Daguet*

Robert Chapel  
Gilles Dubois

Stéphanie Dupin et l'équipe Athéna

Geoffrey Dutertre et l'équipe Technique

Noémie Chapel et l'équipe Qualité

## *Bénévoles de Guy Renard*

Guillaume Baulande  
Steban Doolar  
Pauline Louis  
Le CA de Guy Renard

## *Fondation Santé des étudiants de France*

*Pixabay*

*The Noun Project*

FONDATION SANTÉ  
DES ÉTUDIANTS  
DE FRANCE



leCISS  
Ile-de-France  
Collectif Inter associatif Sur la Santé



CCaH  
ENSEMBLE, HANDICAP ET SOCIÉTÉ



Paris  
Habitat O.P.H.  
vivre ensemble la ville



Droit au savoir  
Ensemble pour les jeunes en situation de handicap  
étudiants ou en formation professionnelle



FONDATION  
MACIF



Sarthe  
Le Département



Fondation  
Harmonie  
solidarités



FNARS  
agir pour la solidarité

